

COMMUNE DE PADEX



TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES PROFESSIONNELS

PRIX 2024

Valables pour une consommation supérieure à 50'000 kWh / an

PROFIL	NATURE Tarif par défaut 100% hydro Suisse				NATURE PLUS 50% solaire local 50% hydro régional			
	PRO A		PRO B		PRO A		PRO B	
Heures	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses
Energie ct/kWh	17.04	11.07	17.04	11.07	19.04	13.07	19.04	13.07
Utilisation du réseau ct/kWh	6.80	6.18	6.07	5.66	6.80	6.18	6.07	5.66
Puissance CHF / kW / mois	8.58		8.58		8.58		8.58	
Abonnement CHF / mois	16.15		16.15		16.15		16.15	
Services système ¹ ct/kWh	0.75		0.75		0.75		0.75	
Réserve hydraulique ² ct/kWh	1.20		1.20		1.20		1.20	
Energie réactive ³ ct/kVArh	4.00				4.00			

HP : heures pleines
HC : heures creuses

PRO A avec une DUP* < ou = à 3000 hr / an
PRO B avec une DUP* > à 3000 hr / an

Taxes publiques

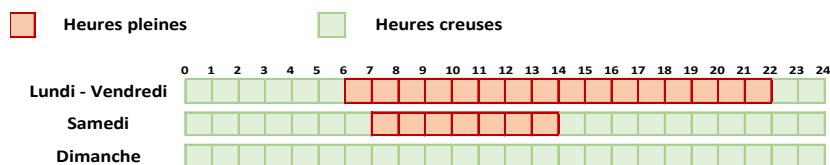
Prix en CHF hors taxes et TVA 8.1 %

Taxe fédérale	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	non
Taxe communale spécifique *	0.50 ct. / kWh
Taxe communale spécifique *	0.25 ct. / kWh

* non soumis à la TVA

Pour le financement de l'éclairage public
Pour alimenter le Fonds de l'énergie et du développement durable

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.



VALIDITÉ

Ces tarifs sont valables dès le 1er janvier 2024.

- Swissgrid, gestionnaire du réseau de transport, est responsable des services système sur le plan national. Il facture cette prestation au prix du tableau tarifaire ci-dessus.
- Swissgrid est également en charge de prélever le financement de la réserve hydraulique conformément à l'Ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (OIRH), du 25 janvier 2023
- La consommation d'énergie réactive excédant le 40% du total de l'énergie active mesurée sera facturée